



Conseil des produits agricoles
du Canada

Farm Products Council
of Canada



RAPPORT ANNUEL

Canada



TABLE DES MATIÈRES

<u>MESSAGE DU PRÉSIDENT ET DE L'ADMINISTRATEUR GÉNÉRAL</u>	3
<u>MANDAT</u>	5
<u>ADMINISTRATION DES LOIS FÉDÉRALES</u>	6
<u>LES MEMBRES DU CPAC</u>	7
<u>BILAN DE L'ANNÉE</u>	9
<u>MODERNISATION</u>	10
<u>SURVEILLANCE ET MOBILISATION</u>	11
<u>SENSIBILISATION</u>	18
<u>COLLABORATION</u>	20
<u>PLAINTES CONTRE UN OFFICE</u>	24
<u>LE CPAC EN BREF</u>	25
<u>PLAN STRATÉGIQUE 2023-2026 : RAPPORT DE RENDEMENT</u>	26

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec :

Conseil des produits agricoles du Canada

Ferme expérimentale centrale

Édifice 59

960, avenue Carling

Ottawa (Ontario) K1A 0C6

<https://www.canada.ca/fr/conseil-produits-agricoles.html>

Also available in English under the title: Farm Products
Council of Canada Annual Report 2025-2026

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le
ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, 2026.

Cat. No. A99F-PDF

ISSN 2561-4398

MESSAGE DU PRÉSIDENT ET DE L'ADMINISTRATEUR GÉNÉRAL

Au nom du Conseil des produits agricoles du Canada (CPAC), je suis heureux de vous présenter notre rapport annuel pour l'exercice 2025-2026. Je suis fier d'annoncer que nous avons réalisé avec succès tous les aspects de notre mandat, qui consiste à conseiller le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et à travailler avec les offices de commercialisation et de promotion et de recherche afin qu'ils réalisent leurs mandats respectifs. Le CPAC en tant qu'organisation du gouvernement du Canada, a soutenu et aidé à faire progresser les priorités fédérales, y compris la défense rigoureuse de la gestion de l'offre.

Les offices de promotion et de recherche (OPR) et de commercialisation sous la supervision du CPAC ont rempli avec succès leurs mandats respectifs au cours d'une année marquée par d'importants défis d'approvisionnement et une incertitude au niveau du commerce international. La relation bien établie entre le CPAC et les offices a permis de mieux s'adapter à ce contexte en constante évolution. Depuis ma



nomination à titre de président et d'administrateur général, la communication ouverte avec les offices, tant au niveau du personnel que de la direction, a été la pierre angulaire de l'approche du CPAC à l'égard de son travail. Ce modèle collaboratif s'est avéré efficace au cours de la dernière année, où les offices de commercialisation ont compté sur le soutien opportun du CPAC pour mettre en œuvre des mesures visant à minimiser les effets préjudiciables sur les chaînes d'approvisionnement.

Du point de vue de l'approvisionnement, les maladies animales persistantes ont continué de perturber les chaînes d'approvisionnement, notamment dans nos secteurs de la volaille et des œufs. Plus précisément, des éclosions persistantes de grippe aviaire hautement pathogène au Canada et aux États-Unis ont décimé des troupeaux élevés pour la production alimentaire et la reproduction. En réponse, les offices ont judicieusement utilisé les outils offerts par la gestion de l'offre pour atténuer les répercussions, soutenir la continuité du secteur et promouvoir la stabilité du marché.

Cette année, les OPR ont dû faire face à des relations commerciales internationales changeantes. Compte tenu de l'importance du marché américain pour les secteurs canadiens du bœuf et du porc, l'Agence canadienne de prélèvement du bœuf et l'Office canadien de promotion et de recherche pour le porc ont suivi de près l'évolution de nos relations avec notre voisin du sud afin d'orienter leurs décisions de financement et de soutenir les producteurs canadiens de bovins et de porcs.

Les trois OPR ont continué à apporter une valeur ajoutée à leurs secteurs respectifs. Le CPAC a travaillé en étroite collaboration avec Hemp Canada Chanvre, le plus

récent OPR, pour avancer les travaux de l'élaboration de son ordonnance sur les redevances. Le CPAC a également travaillé avec l'Agence canadienne de prélèvement du bœuf pour simplifier la perception des redevances à travers le pays, ce qui a résulté en une approche plus efficace et uniforme à l'échelle nationale en répondant aux besoins de toutes les parties concernées. Le CPAC a continué d'appuyer les activités de l'Office de promotion et de recherche pour le porc afin de faire progresser les résultats escomptés du secteur.

Au cours des dernières années, le CPAC, dans son rôle de secrétaire de l'Association nationale des régies agroalimentaires (ANRA), a déployé des efforts soutenus pour en améliorer la valeur auprès de ses membres. En collaboration avec la présidente et la vice-présidente de l'ANRA, nous avons judicieusement sélectionné des conférenciers et des thèmes qui revêtent une importance pour nos membres. En 2025-2026, les thèmes ont porté sur des questions émergentes, telles que l'inflation, les changements de politique commerciale des États-Unis, les initiatives législatives canadiennes et leurs répercussions sur le secteur agricole et agroalimentaire canadien, le Code de conduite pour le secteur des produits d'épicerie, les intérêts économiques des peuples autochtones et la biosécurité. Nous croyons qu'un engagement continu avec nos homologues provinciaux renforce les opportunités et la résilience de l'agriculture canadienne.

Dans le contexte de l'Examen du fardeau administratif lancé par le gouvernement du Canada en juillet 2025, le CPAC a proposé des modifications à la *Loi sur les offices des produits agricoles* qui seraient très avantageuses aux offices. Ces modifications législatives proposées

s'inscrivent dans les objectifs de cet exercice car elles visent à éliminer d'importants fardeaux administratifs notamment, la nomination des vérificateurs par le gouverneur en conseil, la désignation des inspecteurs par le ministre et le critère d'admissibilité lié à l'âge imposé aux offices.

En avril 2025, Maryse Dubé a quitté son poste après 10 ans de bons et loyaux services en tant que membre du CPAC. Je tiens à souligner les précieux conseils et recommandations qu'elle m'a fournis à mes débuts, ainsi que le leadership dont elle a fait preuve en tant que présidente du Comité d'examen des plaintes. Un autre membre, Morgan Moore, a quitté son poste en juin 2025 pour des raisons personnelles. Je tiens à le remercier pour ses réflexions et l'esprit de collaboration dont il a fait preuve à tout moment. Après ces départs, les trois membres restants du CPAC, dont moi-même, ont tenu le fort pour le reste de l'année. Je tiens à remercier sincèrement Bonnie den Haan et Samantha Haverkamp pour leur dévouement et pour avoir assumé des responsabilités supplémentaires durant cette période.

L'efficacité d'une organisation dépend de la force de son personnel. Une fois de plus, le personnel du CPAC – grâce à son professionnalisme, à son expertise et à son dévouement continu envers notre mandat a favorisé une prise de décisions plus rapide et plus éclairée de la part des membres du CPAC et a renforcé les interactions avec les parties prenantes.



BRIAN DOUGLAS

Président et administrateur général

MANDAT

Le CPAC, créé en vertu de la *Loi sur les offices des produits agricoles* (LOPA), est un organisme fédéral de surveillance qui veille à l'intérêt public et qui a pour mandat de :

- Conseiller le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire sur les questions relatives à la création et au fonctionnement des offices visés par la LOPA, afin de maintenir et de promouvoir un industrie agricole efficace et concurrentielle.
- Examiner les activités des offices afin de s'assurer qu'elles sont conformes aux objectifs fixés par la loi.
- Travailler avec les offices pour promouvoir une commercialisation vigoureuse, efficace et concurrentielle des produits agricoles dans le cadre du système de gestion de l'offre pour la volaille et les œufs.
- Travailler avec les offices de promotion et de recherche pour favoriser la compétitivité des produits agricoles visés.



VISION

Un cadre réglementaire qui appuie un [système de gestion de l'offre](#) robuste pour la volaille et les œufs ainsi qu'une commercialisation efficace des produits agricoles grâce à la promotion et à la recherche.

MISSION

Notre mission est de superviser le système réglementaire afin pour la commercialisation ordonnée de la volaille et des œufs au Canada, en collaborant étroitement avec les [offices de commercialisation](#) et de promouvoir une industrie agricole canadienne prospère par les [offices de promotion et de recherche](#).

ADMINISTRATION DES LOIS FÉDÉRALES



Le CPAC applique deux lois fédérales :

La *Loi sur les offices des produits agricoles* (LOPA) prévoit la création du CPAC, des offices de commercialisation et des offices de promotion et de recherche.

La *Loi sur la commercialisation des produits agricoles* (LCPA) permet de déléguer aux offices provinciaux de commercialisation les pouvoirs du gouvernement fédéral en matière de commerce interprovincial et d'exportation en ce qui a trait à la commercialisation des produits agricoles. Le CPAC applique la LCPA par le biais d'une entente avec Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC).

LES MEMBRES DU CPAC



BRIAN DOUGLAS

Président et administrateur général

Brian a été nommé pour la première fois à titre de président et administrateur général du CPAC le 11 juin 2018, et son mandat a été renouvelé pour une période additionnelle de quatre ans en 2022.

Diplômé de l'Université de Guelph, Brian fait carrière dans la fonction publique depuis plus de 46 ans. Ayant passé la majeure partie de sa carrière au ministère de l'Agriculture de l'Île-du-Prince-Édouard (Î.-P.-É.), il a pu reconnaître et comprendre les possibilités et les défis auxquels sont confrontés les producteurs agricoles canadiens. De 2015 à 2016, Brian a été greffier du Conseil exécutif et secrétaire du Cabinet pour le gouvernement de l'Î.-P.-É. Auparavant, il a occupé d'autres postes de cadre au sein du gouvernement de l'Î.-P.-É., notamment ceux de sous-ministre du Renouvellement des transports et de l'infrastructure et de sous-ministre de l'Agriculture.



BONNIE DEN HAAN

Vice-présidente

Bonnie a été nommée à la vice-présidente le 21 avril 2023, pour un mandat de quatre ans.

Elle est une productrice et transformatrice de produits laitiers de l'Ontario qui, avec son mari John den Haan et leurs deux filles, exploite la laiterie Haanview Holsteins and Sheldon Creek Dairy. Leurs deux fils travaillent dans l'industrie laitière et exploitent une ferme avec leurs familles respectives.

Bonnie a obtenu un baccalauréat ès sciences agricoles de l'Université de Guelph en 1981 et est diplômée du Advanced Agricultural Leadership Program. Elle a été membre du conseil d'administration des Producteurs laitiers de l'Ontario et des Producteurs laitiers du Canada, ainsi que présidente du conseil d'administration de Farm and Food Care Ontario. Bonnie est très passionnée par le secteur agricole et est déterminée à accroître la confiance du public à l'égard de nos systèmes alimentaires et agricoles.



SAMANTHA HAVERKAMP

Membre

Samantha a été nommée membre le 21 avril 2023 pour un mandat de trois ans. En février 2026, l'honorable Heath MacDonald, ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, a annoncé le renouvellement du mandat de Samantha pour une période de trois ans, à compter du 21 avril 2026.

Elle est une productrice d'œufs d'incubation pour les poulets de chair de l'Ontario et est diplômée de l'Université de Guelph, où elle a obtenu un diplôme en horticulture, un baccalauréat ès sciences avec spécialisation en agriculture et un certificat en commerce. Elle prépare actuellement son certificat en droit de l'Université Queen's. Avant de rejoindre la ferme familiale en 2019, elle a travaillé pour une institution financière accordant des prêts aux entreprises agricoles et commerciales. Après avoir obtenu son diplôme, elle a également travaillé pour une entreprise d'intrants agricoles qui achète des céréales et vend des engrais et d'autres intrants pour les grandes cultures. Samantha fait actuellement partie du conseil de l'Ontario Broiler Chicken Hatching Egg Producers Association et en assume la présidence depuis 2022. Elle siège également au conseil d'administration du Poultry Industry Council. Elle a déjà travaillé au conseil d'administration de Centraide Oxford, a été présidente du comité d'impact communautaire de Centraide et présidente de Future Oxford.

Départ de membres



MARYSE DUBÉ

Le mandat de Maryse à titre de membre a pris fin en avril 2025.

Elle a été nommée pour la première fois par le gouverneur en conseil en 2015 et a exercé trois mandats consécutifs. Son expérience en droit commercial, agroalimentaire et des sociétés, notamment dans les volets manufacturiers et agricoles, a été un atout pour le CPAC. Sa contribution et son expertise ont été inestimables.

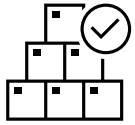


MORGAN MOORE

Morgan a quitté son poste de membre en juin 2025.

Il a été nommé pour la première fois par le gouverneur en conseil en 2019 et a exercé trois mandats consécutifs. Son apport aux travaux du CPAC a contribué grandement au succès continu de ce dernier.

BILAN DE L'ANNÉE



20

décisions relatives aux
règlements sur le
contingentement



12

décisions relatives aux
ordonnances sur les
redevances nationales



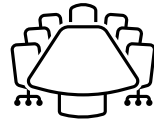
8

décisions relatives aux
redevances provinciales*
**prises par le Comité sur les
redevances*



3

décisions relatives aux autres
règlements ou directives



47

réunions des offices de
commercialisation et de
promotion et de recherche



27

réunions des offices
provinciaux de
commercialisation



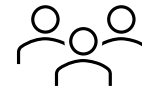
3

réunions de l'Association
nationale des régies
agroalimentaires



7

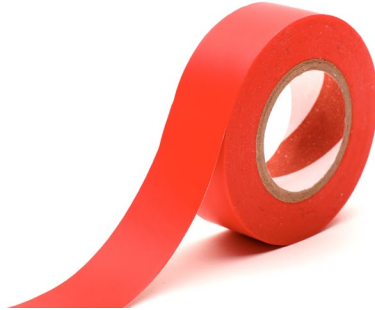
réunions avec les
représentants des régies
agroalimentaires et
gouvernements provinciaux



12

réunions avec des
représentants des parties
prenantes

MODERNISATION



Examen du fardeau administratif

En juillet 2025, le gouvernement fédéral a lancé une initiative renouvelée d'examen du fardeau administratif afin de réduire le fardeau réglementaire auquel sont assujetties les parties prenantes. Les ministères et organismes ont été invités à revoir leurs règlements dans le but d'éliminer les formalités administratives superflues et d'élaborer des rapports détaillant leurs progrès. Dans le cadre de cette initiative, le CPAC cherche à apporter des modifications législatives à la LOPA et à la LCPA car elles s'inscrivent dans les objectifs de l'examen.

Vous trouverez les détails dans le [rapport d'étape sur la Réduction du fardeau administratif – Agriculture et Agroalimentaire Canada](#).



Renouvellement du site Web

Le CPAC a remanié sa présence sur le Web au cours du présent exercice financier à la suite de consultations internes et externes, ainsi qu'après un examen du contenu et de tests par les utilisateurs. Le nouveau site Web amélioré du CPAC a été lancé à l'automne 2025 et offre une convivialité et une accessibilité améliorées et, dans l'ensemble, une expérience rehaussée pour les visiteurs.

Allez jeter un coup d'œil à notre [nouveau site Web](#)!

SURVEILLANCE ET MOBILISATION

Le système de gestion de l'offre et l'investissement dans les activités de promotion et de recherche sont considérés comme un atout pour le secteur agricole canadien, qui sert les intérêts des agriculteurs, de l'économie canadienne et des consommateurs. Grâce à une surveillance rigoureuse et à des initiatives stratégiques, le CPAC contribue à préserver l'équilibre et la stabilité du secteur agricole en tenant dûment compte des intérêts des producteurs et des consommateurs.

Le CPAC travaille en étroite collaboration avec les parties prenantes, notamment les producteurs, les groupes de l'industrie et les ministères gouvernementaux. Il soutient les efforts de collaboration en vue d'atteindre des objectifs communs grâce à une communication ouverte et bidirectionnelle. Ce dialogue permet d'instaurer un climat de confiance, de favoriser la collaboration et de créer une harmonie en soutenant les intérêts communs de chaque secteur.

Établi en vertu de la LOPA, le CPAC supervise les quatre offices de commercialisation qui administrent le système de gestion de l'offre pour la volaille et les œufs. Ce système permet d'équilibrer l'offre et la demande tout en garantissant un approvisionnement continu pour les consommateurs et un revenu stable pour les producteurs agricoles.

Le CPAC supervise également les activités de trois offices de promotion et de recherche. Ces offices favorisent une industrie forte, efficace et concurrentielle pour les produits réglementés en encourageant la commercialisation et la production de produits, tout en promouvant des activités de recherche.

Réunions et décisions des membres du CPAC

Au cours de l'exercice 2025-2026, les membres du CPAC se sont réunis à quatorze reprises afin d'examiner, considérer et approuver des demandes reçues des offices de commercialisation et de promotion et de recherche portant sur :

- les ordonnances sur les redevances nationales
- la réglementation sur le contingentement
- d'autres règlements ou directives nécessaires à l'exécution de leur plan de commercialisation ou de promotion et de recherche

Les décisions sont fondées sur la nécessité de la demande pour la mise en œuvre du plan de commercialisation ou de promotion et de recherche de l'office, et sont communiquées à l'office concerné et publiées sur le site Web du CPAC. La pratique consistant à communiquer nos décisions le plus rapidement possible découle du thème central de notre [plan stratégique](#), à savoir la transparence et le dialogue.

Seules les décisions relatives aux ordonnances sur les redevances nationales et à la réglementation sur les contingentements figurent dans cette section. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les justifications des offices à l'appui des modifications réglementaires, y compris les décisions relatives aux redevances provinciales et aux règlements administratifs, consultez la page Web [Décisions](#) du CPAC.



Les offices de commercialisation

Le CPAC a assisté aux réunions des conseils d'administration des Producteurs d'œufs du Canada, des Éleveurs de dindon du Canada, des Producteurs de poulet du Canada et des Producteurs d'œufs d'incubation du Canada, ainsi qu'à d'autres réunions de comité de ces offices. Notre présence à ces événements permet au Conseil de bien comprendre les questions à l'étude et d'éclairer sa prise de décisions lors de l'examen des demandes.

Modifications réglementaires approuvées

La redevance nationale

Sept. 2025 : la redevance nationale a diminué à 0,3805 \$, à compter du 2 nov. 2025 jusqu'au 27 mars 2026.

Déc. 2025 : la redevance nationale est maintenue à 0,3805 \$, à compter du 28 déc. 2025 jusqu'au 26 mars 2027.

Mars 2026 : la redevance nationale est passée de 0,3805 \$ à 0,4405 \$, à compter jusqu'au 26 mars 2027.

Les contingents fédéraux

Avr. 2025 : le contingent fédéral a augmenté à 956 004 453, à compter du 20 avr. 2025 jusqu'au 27 déc. 2025.

Avr. 2025 : le contingent temporaire spécial pour répondre aux besoins du marché est établi à 47 598 996, à compter du 20 avr. 2025 jusqu'au 27 déc. 2025.

Sept. 2025 : le contingent fédéral a augmenté à 965 608 715, à compter du 5 oct. 2025 jusqu'au 27 déc. 2025.

Déc. 2025 : le contingent temporaire spécial pour répondre aux besoins du marché est établi à 30 582 705, à compter du 28 déc. 2025 jusqu'au 26 déc. 2026.

Déc. 2025 : le contingent total de vaccins pour 2026 a été établi à 8 890 560, à compter du 28 déc. 2025 jusqu'au 26 déc. 2026.

Déc. 2025 : le contingent fédéral est maintenu à 997 622 922, à compter du 28 déc. 2025 jusqu'au 26 déc. 2026.

Les Producteurs d'œufs du Canada (POC)

Le CPAC a travaillé en collaboration avec les POC à la mise en œuvre de l'étude de 2021 sur le coût de production pour les systèmes d'élevage conventionnel, enrichi et de plus élevées en liberté. Il s'agit de la première fois où des systèmes d'élevage de poules élevées en liberté ont été étudiés dans le cadre d'une étude sur le coût de production.

Au total, les membres du CPAC ont examiné 14 demandes présentées par les POC.

Les Éleveurs de dindon du Canada (ÉDC)

Les membres du CPAC ont salué la tenue du deuxième sommet annuel des EDC, qui s'est tenu au début de 2026 et auquel ont participé de nombreuses parties prenantes de la chaîne de valeur. Des forums comme ceux-ci offrent à l'industrie du dindon l'occasion de planifier un avenir prospère.

Le CPAC a travaillé en collaboration avec les EDC pour passer à une période de contrôle allant du début juillet à la fin juin, à compter de 2026-2027, ce qui permettra une meilleure planification de la production.

Les EDC ont soumis six demandes à l'examen des membres du CPAC.

Modifications réglementaires approuvées

La redevance nationale

Fév. 2026 : la redevance nationale est maintenue à 0,0210 \$, à compter jusqu'au 31 mars 2027.

Le contingent fédéral

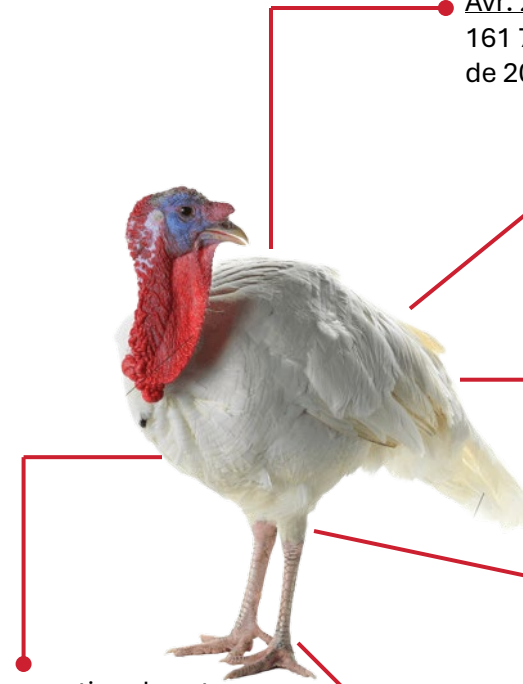
Avr. 2025 : le contingent fédéral est établi à 161 790 230 kg, pour la période de contrôle de 2025-2026.

Sept. 2025 : le contingent fédéral est établi à 164 991 072 kg, pour la période de contrôle de 2025-2026.

Nov. 2025 : le contingent fédéral est établi à 166 914 542 kg, pour la période de contrôle de 2025-2026.

Jan. 2026 : le contingent fédéral est établi à 168 714 542 kg, pour la période de contrôle de 2025-2026.

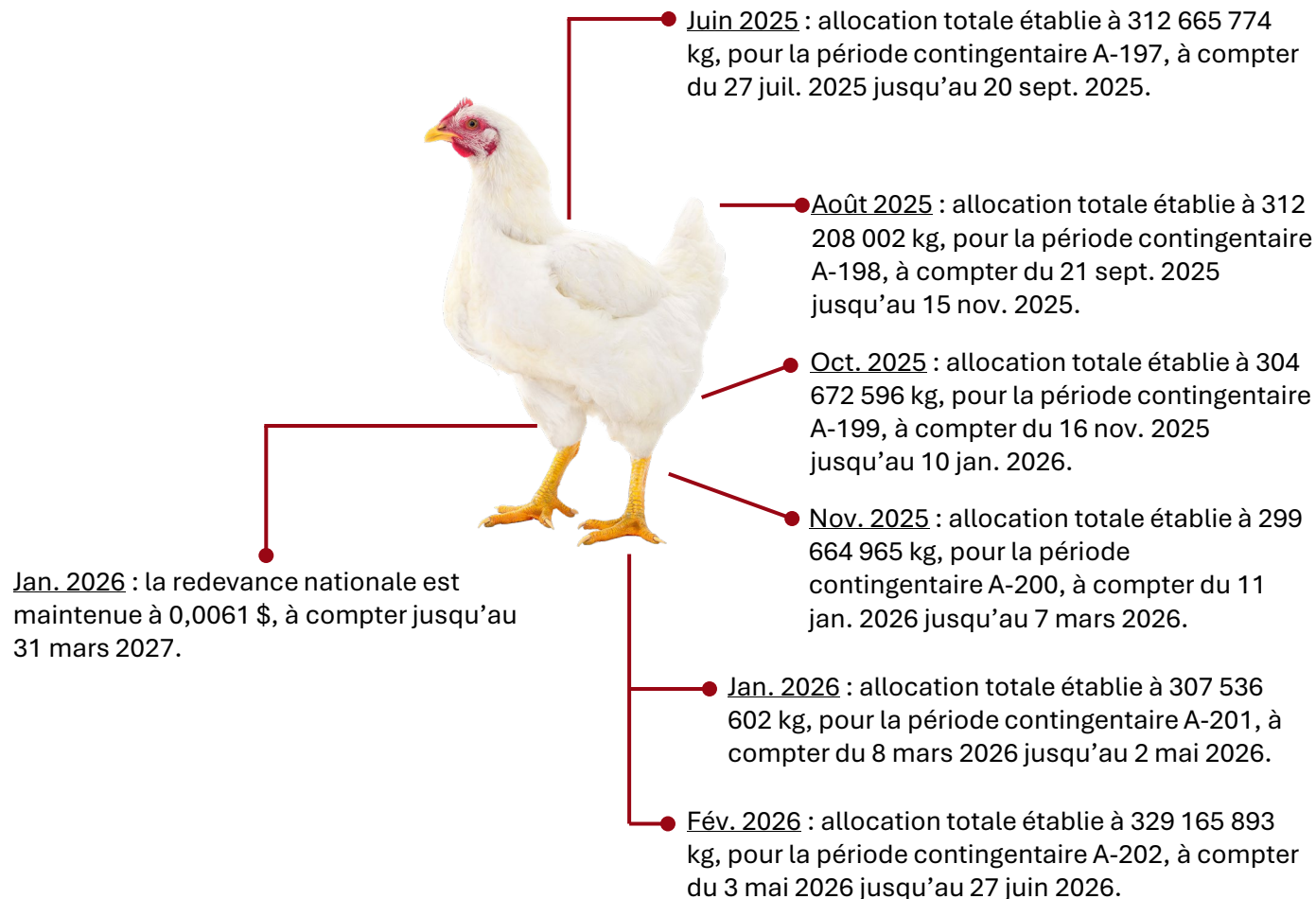
Mars 2026 : le contingent fédéral est établi à 180 168 759 kg, pour la période de contrôle de 2026-2027.



Modifications réglementaires approuvées

La redevance nationale

Le contingent fédéral



Les Producteurs de poulet du Canada (PPC)

Le CPAC reconnaît le travail que les PPC ont entrepris tout au long de l'année pour répondre à la demande canadienne de poulet dans des circonstances difficiles causées par des pressions continues sur l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement. Les PPC ont continué de promouvoir la consommation de poulet au Canada en recourant à un large éventail de médias.

Au total, les membres du CPAC ont examiné onze demandes présentées par les PPC.

Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada (POIC)

Le CPAC a appuyé l'orientation des POIC visant à affiner le système d'allocation, offrant une plus grande certitude en matière de planification tout en introduisant une flexibilité mesurée pour tenir compte des contraintes opérationnelles continues.

Le CPAC a aidé les POIC dans leurs efforts de mobilisation des parties prenantes pour s'assurer que le marché canadien est suffisamment approvisionné en poussins afin de répondre à la demande de poulets à chair.

Les POIC ont soumis six demandes à l'examen des membres du CPAC.

Modifications réglementaires approuvées

La redevance nationale

Mai 2025 : la redevance nationale est maintenue à 0,0034 \$, à compter jusqu'au 23 juin 2026.

Jan. 2026 : la redevance nationale est passée de 0,0034 \$ à 0,0038 \$, à compter jusqu'au 23 juin 2026.

Le contingent fédéral

Mai 2025 : allocation révisée de 2025 établie à 817 718 370, à compter du 1^{er} jan. 2025 jusqu'au 31 déc. 2025.

Mai 2025 : allocation initiale de 2026 établie à 832 457 674, à compter du 1^{er} jan. 2026 jusqu'au 31 déc. 2026.

Sept. 2025 : allocation révisée de 2025 établie à 824 454 259, à compter du 1^{er} jan. 2025 jusqu'au 31 déc. 2025.

Sept. 2025 : allocation révisée de 2026 établie à 844 926 233, à compter du 1^{er} jan. 2026 jusqu'au 31 déc. 2026.

Jan. 2026 : allocation révisée de 2026 établie à 853 910 588, à compter du 1^{er} jan. 2026 jusqu'au 31 déc. 2026.

Les offices de promotion et de recherche (OPR)

Les membres et le personnel du CPAC interagissent régulièrement avec les OPR lors des réunions de leur conseil d'administration et des réunions de comité, et collaborent avec celles-ci sur diverses questions. Cet engagement soutenu permet au CPAC d'aborder de manière proactive les opportunités et les défis du secteur.

Modifications réglementaires approuvées

Mai 2025 : les redevances nationale et à l'importation sont maintenues à 2,50 \$/tête et 1,00 \$/tête, respectivement, à compter jusqu'au 30 juin 2026.



Agence canadienne de prélèvement du bœuf (l'Agence du bœuf)

L'Agence du bœuf a continué de bien servir l'industrie grâce à ses activités de promotion et de recherche.

L'Agence du bœuf a soumis, à l'attention des membres du CPAC, 4 demandes visant à modifier son ordonnance sur les redevances. L'une vise à prolonger le montant du prélèvement en vigueur et les trois autres à réviser des définitions afin d'assurer une approche harmonisée de la perception des redevances à l'échelle du pays.

Office canadien de promotion et de recherche pour le porc (OCPRP)

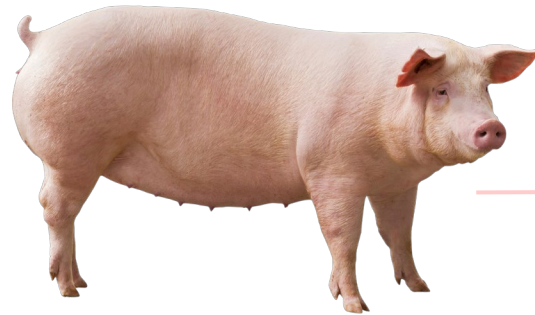
Le CPAC a continué de soutenir l'industrie porcine et de collaborer avec elle en travaillant avec l'OCPRP pour mettre en œuvre les pratiques exemplaires afin de remplir son mandat et de faire progresser les intérêts de l'industrie.

L'OCPRP a soumis à l'examen des membres du CPAC une demande de modification de son ordonnance sur les redevances afin de prolonger la date d'entrée en vigueur et de maintenir le montant des redevances.

Hemp Canada Chanvre (HCC)

Le CPAC a continué de soutenir le secteur du chanvre en travaillant en étroite collaboration avec l'office de promotion et de recherche sur le chanvre industriel nouvellement créé, mieux connu sous le nom de Hemp Canada Chanvre, à mesure qu'il devenait opérationnel. Des progrès importants ont été réalisés dans l'élaboration de son ordonnance sur les redevances et d'autres documents de gouvernance connexes.

Modifications réglementaires approuvées



Mai 2025 : la redevance à l'importation est maintenue à 0,80 \$/porc, à compter jusqu'au 30 juin 2026.



Aucune redevance n'était en place au 31 mars 2026.

SENSIBILISATION

Le CPAC est déterminé à comprendre les réalités pratiques auxquelles sont confrontés les parties prenantes des secteurs des œufs, de la dinde, du poulet, des œufs d'incubation de poulet à chair, du bœuf, du porc et du chanvre, et l'une des façons d'y parvenir est la visite des lieux de production et de transformation. Au cours de l'année, les membres du CPAC ont reçu plusieurs invitations à visiter des installations dans l'ensemble des secteurs.



NOUVELLE-ÉCOSSE

Wallace

Les membres ont visité une exploitation d'élevage mixte pour avoir un aperçu des réalités pratiques auxquelles sont confrontés les producteurs.

Nappan

Les membres ont visité la ferme expérimentale d'AAC et se sont renseignés sur divers projets agricoles qui y ont cours.



NOUVEAU-BRUNSWICK

Sackville

Les membres du CPAC ont vu le fonctionnement d'un parc d'engraissement de bovins, qui utilise la technologie d'ultrasons pour classer les vaches d'engraissement prêtes à l'abattage.



QUÉBEC

Les régions de Drummondville et Saint-Hyacinthe

Les Transformateurs de volailles et d'œufs du Canada (TVOC) ont organisé une visite de trois jours de l'ensemble de la chaîne de valeur de la production de poulets qui comprenait une visite à une installation d'œufs d'incubation de poulet à chair, un établissement de transformation primaire et un établissement de transformation secondaire. Les membres du CPAC ont également vu des poulets être attrapés et chargés pour le transport.

Pour terminer la visite, les membres du CPAC ont également visité deux autres installations d'œufs, d'abord une installation de tri et de classement, suivie d'un établissement de transformation des œufs.



ONTARIO

Brockville

Les membres et le personnel du CPAC ont visité un établissement de transformation des œufs et un établissement de classement des œufs, et ils ont assisté à une présentation sur l'ensemble des opérations de l'exploitation.

Cobden

Les membres et le personnel du CPAC ont participé à une visite sur le terrain d'une grande culture de chanvre et de parcelles de recherche, puis ont visité l'installation de transformation des graines et des fibres de l'exploitation, obtenant ainsi des informations précieuses sur le secteur du chanvre.

London

Les membres du CPAC ont visité une importante installation de transformation de la volaille pour observer l'automatisation de pointe, les capacités de transformation, les normes de sécurité modernes, l'utilisation de protocoles de pointe en matière de salubrité alimentaire et les technologies innovantes de soins aux animaux.



MANITOBA

Blumenort

Les membres du CPAC ont visité une exploitation ovicole où ils ont fait le tour des poulaillers, mettant l'accent sur le logement, la biosécurité et le bien-être des animaux. Le CPAC a également eu un aperçu de l'efficacité des processus de production de l'installation et de la conformité en matière de salubrité alimentaire.

Sainte-Agathe

Les membres et le personnel du CPAC ont visité un établissement de transformation des graines de chanvre afin d'acquérir des connaissances de première main sur la transformation du chanvre ainsi qu'une installation de recherche sur le chanvre pour en savoir plus sur les variétés et les recherches en cours.

COLLABORATION

Le CPAC a continué de créer des conditions propices avec ses parties prenantes pour collaborer et partager des informations ayant un impact sur le secteur agricole canadien.

Reconnaissant l'augmentation des problèmes communs ayant une incidence sur le secteur, le CPAC a rencontré divers niveaux de gouvernement et a dirigé des réunions de consultation avec les régies provinciales de supervision.



Affaires mondiales Canada – Direction des contrôles commerciaux

Les membres et le personnel du CPAC ont engagé des discussions franches avec les représentants d'Affaires mondiales Canada sur l'administration des contingents tarifaires, les relations commerciales entre le Canada et les États-Unis et l'examen de l'[Accord Canada–États-Unis–Mexique](#).



Ambassade du Canada aux États-Unis

Le CPAC a invité Carlos Vanderloo, ministre-conseiller de la Politique économique et commerciale, et Sonja Frohberg, conseillère pour l'agriculture et les pêches à discuter des défis et des possibilités du secteur agricole canadien avec les États-Unis.



Autres ministères

Le personnel du CPAC a poursuivi ses réunions régulières avec AAC et d'autres ministères concernés pour discuter du secteur agricole et agroalimentaire canadien en rapport aux secteurs sous gestion de l'offre.

Association nationale des régions agroalimentaires (ANRA)

L'ANRA est composée de onze régions provinciales et territoriales en partenariat avec la Commission canadienne du lait et le CPAC, qui en assure également le secrétariat. L'ANRA offre une tribune aux régions pour discuter de questions d'intérêt commun touchant l'agriculture et l'agroalimentaire et pour déterminer des mesures collectives, s'il y a lieu.

Gunta Vitins, présidente du British Columbia Farm Industry Review Board, a été élue présidente de l'ANRA en septembre 2025. Kerrie Hallet de la Commission des produits de ferme du Nouveau-Brunswick demeure la vice-présidente. Bonnie den Haan représente le CPAC.

En 2025-2026, les changements sans précédent de la politique commerciale des États-Unis ont continué d'exacerber l'inquiétude dans le secteur agricole et agroalimentaire canadien. En réponse à cette situation, l'ANRA a accueilli des représentants de la Division de la politique commerciale stratégique d'AAC en septembre 2025 pour discuter des relations canado-américaines. Lors de cette même réunion, l'ANRA a également assisté à une présentation détaillée sur les répercussions et les avantages de la *Loi sur le libre-échange et la mobilité de la main-d'œuvre au Canada*, une initiative du gouvernement fédéral visant à réduire

les obstacles interprovinciaux dans le but de bâtir un Canada plus fort et uni. Lors de la réunion de janvier 2026, Karen Proud, présidente et surintendante du Code d'épicerie du Canada, a présenté le Code de conduite d'épicerie du Canada. Les membres de l'ANRA ont apprécié cette présentation opportune puisque le Code est entré en vigueur le 1er janvier 2026. L'année s'est terminée par une réunion en mars au cours de laquelle une discussion réfléchie sur les intérêts économiques des peuples et des communautés autochtones dans le domaine de l'agriculture, dirigée par le vice-président des Relations avec les Autochtones à Financement agricole Canada. Cette discussion a été suivie d'une importante présentation sur la biosécurité par la vétérinaire épidémiologiste principale de l'Agence canadienne d'inspection des aliments.





Représentants des régies agroalimentaires provinciales et du gouvernement

Le CPAC rencontre chaque année les régies agroalimentaires provinciales et d'autres représentants clés des gouvernements provinciaux. L'objectif de ces réunions est de collaborer avec les provinces et de discuter de divers sujets liés aux secteurs agricoles, qu'ils soient liés aux provinces ou au contexte agroalimentaire du Canada.

Parmi les principaux sujets abordés en 2025-2026, mentionnons les effets des relations commerciales canado-américaines et des droits de douane, ainsi que les tendances liées à la production et à la consommation.

Parties prenantes de l'industrie

Transformateurs de volailles et d'œufs du Canada (TVOC)

Les TVOC ont organisé des réunions sectorielles à l'été et à l'automne 2025 à Whistler (Colombie-Britannique) et à Calgary (Alberta) respectivement, suivies des réunions d'hiver en février 2026 à Ottawa (Ontario). Les membres et le personnel du CPAC ont assisté aux trois événements et ont participé à une série de réunions, notamment les réunions conjointes du secteur ovocole, de la Fédération canadienne des couvoirs et du secteur de la volaille.



Association canadienne des surtransformateurs de volaille (ACSV)

Les membres du CPAC ont assisté à trois réunions de l'ACSV en 2025-2026 pour faire le point sur les activités du CPAC et échanger de l'information sur les questions touchant les transformateurs secondaires.

Jour de l'agriculture canadienne – L'avenir de l'alimentation

Février 2026 a marqué le 10e anniversaire de la Journée de l'agriculture canadienne, les membres du CPAC se joignant aux parties prenantes pour reconnaître les contributions essentielles des agriculteurs canadiens. Sous le thème *L'avenir de l'alimentation*, la journée a souligné le rôle de l'innovation et de la résilience climatique dans la création d'un secteur agroalimentaire durable. Les membres du CPAC ont participé à des séances et à des discussions avec des partenaires des secteurs de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de l'agroentreprise, renforçant ainsi l'importance de la collaboration dans l'ensemble de la chaîne de valeur pour assurer un approvisionnement alimentaire sûr au cours de la décennie à venir.





Séminaire sur le porc de Banff

Les membres et le personnel du CPAC ont assisté au séminaire sur le porc de Banff qui s'est tenu en janvier 2026. Le programme a abordé des priorités clés de l'industrie, notamment la planification de la relève, la gestion des truies et des porcelets, le bien-être des animaux, la prévention des maladies ainsi que l'innovation. Le séminaire a donné aux membres l'occasion d'aborder ces sujets et d'entrer en contact avec des représentants de tous les maillons de la chaîne d'approvisionnement du porc.

Conseil canadien du porc (CCP)



Les membres du CPAC ont assisté au Porkfest 2025, un événement organisé par le CCP pour promouvoir le porc canadien et mettre en relation les producteurs, les partenaires et les représentants. Cet événement a été pour les membres une excellente occasion de réseauter avec des représentants du secteur porcin, y compris l'Office canadien de promotion et de recherche pour le porc.



Conférence de l'Alliance commerciale canadienne du chanvre

Les membres et le personnel du CPAC ont continué à en apprendre davantage sur l'industrie canadienne du chanvre tout en assistant à la Hemp Canada Conference & Expo 2025, qui a réuni producteurs, transformateurs, détaillants, universitaires, consommateurs et gouvernements pour présenter les progrès et les défis auxquels se confrontent l'industrie canadienne du chanvre.

Association des fruiticulteurs et des maraîchers de l'Ontario (AFMO)

L'AFMO a tenu sa réunion annuelle et son congrès de l'industrie à Niagara Falls, en Ontario, au début de 2026. Le congrès était axé sur l'innovation et le réseautage de l'industrie. Les membres et le personnel du CPAC ont profité de cette occasion pour discuter de manière informelle, avec divers groupes de producteurs, des avantages des office de promotion et de recherche, qui constituent des outils uniques pour la promotion des produits et de la recherche agricoles.



PLAINTES CONTRE UN OFFICE



Dans le cadre de son rôle et de ses responsabilités quasi judiciaires, le CPAC reçoit les plaintes des personnes ou des entités directement touchées par les activités d'un office. Ces plaintes peuvent porter sur diverses questions, comme l'administration des plans de commercialisation, l'allocation des contingents, les redevances ou d'autres sujets.

Aucune plainte n'a été traitée en 2025-2026.

Pour de plus amples renseignements sur le processus de traitement des plaintes, consultez la page Web du CPAC sur les [plaintes contre un office](#).

LE CPAC EN BREF

Profil organisationnel

Ministre : L'honorable Kody Blois (de mars 2025 à la mi-mai 2025) et l'honorable Heath MacDonald (nommé le 13 mai 2025)

Administrateur général : Brian Douglas, administrateur général et président

Portefeuille ministériel : ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire

Instrument habilitant : *Loi sur les offices des produits agricoles*

Année de création : 1972

Nom légal : Conseil national des produits agricoles

Nom usuel : Conseil des produits agricoles du Canada

Cadre organisationnel : Partenaire de portefeuille du ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire en vertu de la partie IV de la *Loi sur la gestion des finances publiques*

Opérations financières

Les résultats financiers du CPAC présentés dans le présent rapport annuel visent à donner un aperçu général des activités de l'organisme. Pour les besoins des rapports financiers, le CPAC est consolidé dans les états financiers du ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et a reçu un financement global de 2,8 millions de dollars.

	Dépenses réelles
Salaires	2,250,174
Fonctionnement	582,491

En date du 31 mars 2026

2 membres du CPAC à temps partiel

18 employés, dont l'administrateur général

Modèle de travail hybride

PLAN STRATÉGIQUE 2023-2026 : RAPPORT DE RENDEMENT

Le [Plan stratégique 2023-2026](#) guide le CPAC dans la mise en œuvre de ses priorités.

Orientation stratégique 1

Soutenir l'intégrité du système de gestion de l'offre

Au cours des cinquante dernières années, le CPAC a été chargé de superviser le système national de gestion de l'offre en volaille et en œufs au Canada. Pour assurer l'intégrité et la durabilité de ce système complexe tout en naviguant dans un environnement opérationnel tout aussi complexe avec des parties prenantes aux intérêts divers, le CPAC doit non seulement être réactif aux enjeux du jour, mais aussi proactif et opportun pour répondre aux besoins de ses parties prenantes. En continuant à soutenir et à préserver un système de gestion de l'offre sain qui profite à tous les parties prenantes, y compris les Canadiens, le CPAC peut continuer à être un modèle.

Objective	2025-2026	Achievement	% Complete
Continuer à rester agile et réactif tout en assurant la supervision des offices nationaux de commercialisation de la volaille et des œufs.	10 réunions du CPAC ont eu lieu	Les membres du CPAC se sont réunis 14 fois et le Comité sur les redevances s'est réuni 8 fois pour examiner les modifications liées aux redevances provinciales.	100 %

Consolider le rôle du CPAC en tant que spécialiste canadien de la gestion de l'offre en continuant de bâtir une base de connaissances et de générer une expertise qui favorise une meilleure compréhension de la gestion de l'offre et du rôle du CPAC.	Les membres et le personnel du CPAC ont participé à toutes les réunions ouvertes des offices de commercialisation	Les membres et le personnel du CPAC ont assisté à 35 réunions des offices de commercialisation : • 14 réunions des POC; • 10 réunions des PPC; • 6 réunions des ÉDC; • 5 réunions des POIC.	100%
Créer et faire évoluer les outils qui soutiennent l'intégrité d'un système de gestion de l'offre sain et stable au Canada, y compris l'identification de changements administratives dans la LOPA pour s'assurer que la législation est adaptée à l'environnement opérationnel actuel.	4 modifications ont été apportées à la LOPA	4 modifications importantes à la LOPA ont été recommandées : la suppression des nominations par le gouverneur en conseil des vérificateurs des offices, la désignation des inspecteurs par le ministre, le dépôt des rapports annuels des offices au Parlement et la limite d'âge de 70 ans pour les membres du conseil d'administration des offices et du CPAC. Un certain nombre de modifications administratives supplémentaires ont également été proposées.	0 % (des travaux sur un instrument législatif sont en cours pour inclure ces modifications)

Orientation stratégique 2

Faire connaître l'histoire de la gestion de l'offre

Considéré comme un succès par beaucoup, le système de gestion de l'offre au Canada est considéré comme un système bénéfique qui sert les producteurs agricoles, l'économie canadienne et les consommateurs. Tout en étant ancré et lié par ses responsabilités législatives et réglementaires, le CPAC a l'occasion de mettre en lumière les avantages de la gestion de l'offre et le rôle qu'elle joue dans le maintien d'une économie canadienne forte. En faisant mieux connaître notre histoire et en élevant le niveau de la conversation, nous pouvons faire entendre le rôle que la gestion de l'offre peut jouer et la manière dont elle renforce la sécurité alimentaire tant au niveau national que mondial. L'exploration des moyens par lesquels les parties prenantes concernées peuvent travailler ensemble pour résoudre les problèmes et apporter un plus grand sentiment d'harmonie au système jettera les bases qui permettront d'accroître l'efficacité qui pourrait être autrement limitée par la réglementation.

Objective	2025-2026	Achievement	% Complete
Continuer à faire connaître le rôle important que joue la gestion de l'offre pour soutenir une économie canadienne forte et son rôle dans le renforcement de la sécurité alimentaire nationale et mondiale, tout en protégeant les intérêts des consommateurs.	1 outil visuel réalisé	Le CPAC a élaboré un outil visuel sur le travail du CPAC en 2025-2026 à présenter lors des assemblées générales annuelles nationales et provinciales.	100 %

Continuer à clarifier et à faire connaître les responsabilités législatives et réglementaires du CPAC, tout en recherchant des gains d'efficacité qui permettront de rationaliser et d'améliorer le processus de traitement des plaintes.	1 gain d'efficacité réalisé dans le processus de traitement des plaintes	Le CPAC a terminé l'examen des règlements administratifs sur les plaintes afin d'accroître l'efficacité du processus de traitement des plaintes.	100 %
	1 stratégie de connaissance mise en œuvre	Le CPAC a terminé l'actualisation de son site Web afin d'y intégrer des informations sur ses responsabilités législatives et réglementaires, ainsi que sur le processus de traitement des plaintes.	100 %
Continuer d'élargir le rôle du CPAC dans le processus décisionnel afin d'inclure la formulation de recommandations et d'options pour régler les problèmes lorsqu'il est possible de trouver d'autres solutions que de répondre par oui ou par non.	100 % des décisions du CPAC sur les contingents, les redevances nationales, et d'autres règlements ou directives sont publiées en ligne	Le CPAC a pris 34 décisions (contingent, redevance nationale, autres) qui ont été prises en compte dans les lettres de décision et publiées en ligne.	100 %

Orientation stratégique 3

Soutenir les offices de promotion et de recherche (OPR)

Le CPAC a joué un rôle continu dans le soutien des offices de promotion et de recherche pour les produits agricoles en vertu de la LOPA depuis qu'une modification de la Loi en 1993 a permis la création des OPR. La modification de la Loi a fait en sorte que tous ceux qui profitent de la recherche et de la promotion d'un produit paient leur juste part pour soutenir ce travail important.

En établissant et en soutenant les OPR, le CPAC continue de favoriser une commercialisation, une recherche et une promotion plus efficaces des produits agricoles. Il y a encore beaucoup de possibilités et de travail à faire pour rationaliser les processus et mieux envisager l'avenir des OPR au Canada.

Objective	2025-2026	Achievement	% Complete
Trouver des gains d'efficacité et établir une meilleure communication des processus et des délais qui soutiendront le processus de demande des OPR.	3 mesures de suivi ont été prises	Le CPAC a assisté à 1 conférence (AFMO) et a communiqué avec 2 associations de producteurs qui avaient déjà manifesté de l'intérêt pour la création d'un OPR.	100 %
Améliorer la communication pour mieux faciliter et soutenir l'établissement des OPR, et travailler avec les offices nationaux pour promouvoir une commercialisation, une recherche et une promotion plus efficaces des produits agricoles.	1 initiative de sensibilisation mise en œuvre	Le CPAC a finalisé la mise à jour de son site Web afin d'y intégrer des renseignements et des liens sur les avantages et l'établissement des OPR.	100 %

Orientation stratégique 4

Réunir et mobiliser les parties prenantes et tisser des relations

Ces trois dernières années, notre mode de fonctionnement a changé, et l'offre, les allocations, l'économie et le marché sont devenus plus complexes. Nous avons également constaté que ces changements peuvent offrir des possibilités d'établir des interactions plus fréquentes qui améliorent nos relations avec les parties prenantes en accédant à la technologie et en exploitant le désir de renforcer une plus grande connexion en période d'incertitude. Le CPAC continuera à se développer et à instaurer les conditions gagnantes avec tous ses parties prenantes en améliorant les occasions pour faciliter un cheminement mutuellement positif vers la création d'une communauté des parties prenantes plus forte, plus unifiée et plus résiliente.

Objective	2025-2026	Achievement	% Complete
Continuer à tisser des relations et à consulter les offices nationaux, les OPR et les principales parties prenantes pour que le CPAC comprenne mieux leurs besoins et leurs points de vue uniques.	50 réunions d'offices et de l'industrie auxquelles les membres du CPAC ont participé	Les membres du CPAC ont participé à 53 réunions : • 7 réunions de l'OPR du bœuf • 3 réunions de l'OPR du porc • 2 réunions de l'OPR du chanvre • 14 réunions des POC • 6 réunions des ÉDC • 10 réunions des PPC • 5 réunions des POIC • 3 réunions de l'ACSV • 3 réunions des TVOC	100 %

Collaborer activement avec nos partenaires gouvernementaux et les régies agroalimentaires provinciales en profitant des occasions pour créer des relations et de la collaboration afin de trouver des moyens de travailler ensemble pour renforcer le système de gestion de l'offre au Canada et transmettre les questions d'importance nationale aux échelons supérieurs (par exemple l'Association nationale des régies agroalimentaires).	3 réunions de l'ANRA	Le CPAC a organisé 3 réunions de l'ANRA : • 16 septembre 2025 • 20 janvier 2026 • 23 mars 2026	100 %
	1 réunion organisée avec chacune des régies agroalimentaires provinciales	Le CPAC a organisé une réunion avec chacune des régies agroalimentaires provinciales.	100 %
Accroître activement la participation des parties prenantes et de l'industrie en recherchant davantage d'occasions de se réunir et de créer une communauté au sein des secteurs visés par la gestion de l'offre et les offices de promotion et de recherche, ce qui permettra une plus grande collaboration et une meilleure communication entre toutes les parties prenantes et favorisera une meilleure compréhension des différents points de vue.	20 réunions d'industries provinciales auxquelles ont participé les membres du CPAC	Les membres du CPAC ont participé à 27 réunions d'industries provinciales.	100 %

Orientation stratégique 5

Renforcer notre résilience organisationnelle

Le CPAC reconnaît que sa force réside dans les connaissances, l'expertise et l'expérience de son personnel, de ses dirigeants et de ses membres de son conseil. En s'assurant qu'il y a un effort concerté pour soutenir ses ressources humaines et en continuant à créer une culture organisationnelle saine et épanouissante qui reconnaît l'importance de toutes les contributions, on assurera un système durable et efficace qui est à la base de la stabilité de l'organisation.

Objective	2025-2026	Achievement	% Complete
Créer une culture organisationnelle qui soutient et valorise la diversité et l'inclusion de tous ses employés et favorise les possibilités de formation, de développement professionnel et de satisfaction au travail, qui conduisent à un environnement de travail sain et satisfaisant.	3 activités organisées	Le CPAC a organisé 5 activités : • 3 réunions de l'ensemble du personnel • 1 célébration de Fête • 1 visite d'usine de transformation des œufs	100 %
Améliorer l'efficacité organisationnelle en trouvant des moyens plus efficaces d'améliorer les processus et les politiques qui servent les parties prenantes du CPAC, et sauvegarder les connaissances, les outils et les systèmes afin de s'assurer que le CPAC demeure résilient.	2 postes assignés à des priorités particulières	2 analystes des politiques relevant de la section de l'Analyse des règlements et des politiques ont été assignés des offices particuliers afin d'accroître l'efficacité et les connaissances organisationnelles.	100 %
Continuer à trouver des moyens pour favoriser l'innovation et la technologie pour soutenir le travail hybride et l'excellence de l'organisation, tout en soutenant le personnel du CPAC, les membres du CPAC et les parties prenantes.	2 solutions de logiciels mises en œuvre	Le CPAC a mis en œuvre les outils M365 pour ses employés, y compris Planner et SharePoint, et le nouvel outil de gestion des voyages et des dépenses Neo.	100 %



Conseil des produits agricoles
du Canada

Farm Products Council
of Canada